



CONSEIL DES COMMISSAIRES

POINTS SAILLANTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le Conseil des commissaires s'est réuni à Tasiujaq du 18 au 20 mars. Vous trouverez ci-dessous un résumé de certaines décisions qui y ont été prises.

Le 26 février 2015, Joseph Annahatak a démissionné de son poste de commissaire pour le village de Kangirsuk. Il a été remplacé par Sarah A. Grey, qui a été élue par acclamation. Sarah a été assermentée au début de la réunion, le 18 mars 2015.

Relocalisation des bureaux de la Commission scolaire Kativik (CSK) au Nunavik

Marcel Duplessis, coordonnateur de la relocalisation, a présenté un résumé historique des résolutions du Conseil des commissaires relatives à la relocalisation du bureau de Montréal au Nunavik. Sa présentation soulignait le fait qu'au cours des 35 dernières années, la relocalisation est demeurée une question d'actualité pour le Conseil des commissaires. La présentation détaillait les raisons ayant motivé le choix de communautés hôtes potentielles au fil des années. Après une discussion en profondeur, le Conseil des commissaires a adopté une résolution prolongeant le mandat du coordonnateur de la relocalisation. La résolution lui demande de poursuivre son travail sur la base des résolutions CC 449-97/98-18 et 19 qui identifient Kuujuaq et Kuujuaapik comme communautés hôtes pour la relocalisation.

Clavier iSyllabics

Reconnaissant la nécessité pour les utilisateurs inuits de iPad/iPhone/iPod d'avoir la possibilité de taper en caractères syllabiques en inuktitut, l'équipe responsable du développement du programme d'études en langue maternelle termine la création d'un clavier inuktitut sur iOS8, de même qu'une application de reconnaissance d'écriture pour caractères syllabiques.

L'application novatrice est compatible avec iOS8 (lancé en novembre 2014) et sera offerte sur la boutique en ligne Apple App Store d'ici la fin de l'année scolaire.

(à suivre...)

Joseph
Annahatak est
remplacé par
Sarah A. Grey qui
devient ainsi la
commissaire de
Kangirsuk

Des changements importants ont été apportés à la directive administrative sur la reconnaissance des employés. Parmi ceux-ci, un premier concerne la définition des membres de la famille étendue, permettant l'inclusion de plus de membres de la famille lorsque des fleurs sont envoyées au nom de la commission scolaire dans le cas du décès d'un parent d'un employé.

Un second changement affecte le calcul du nombre d'années de service, permettant l'interruption des années accumulées seulement dans les cas de congé sans solde pour des raisons personnelles, ou autre, pour 6 mois ou plus.

Projet pilote : calendrier scolaire adapté aux réalités culturelles

Au début de l'année scolaire 2014-2015, nous avons lancé un calendrier scolaire adapté à la culture dans les écoles de quatre communautés du Nunavik : Quaqtaq, Akulivik, Umiujaq et Kangiqsujuaq.

Ce projet pilote vise à améliorer l'enseignement de la culture et s'attaque à l'enjeu de l'assiduité scolaire, tout particulièrement en période de fin d'année scolaire.

Le Conseil des commissaires a approuvé la mise en oeuvre du projet pilote dans les quatre mêmes communautés pour l'année scolaire 2015-2016.

L'objectif de cette décision est de renforcer tous les aspects liés à la pédagogie et la planification de l'enseignement de la culture, tout en assurant une plus grande appropriation du projet par la communauté.

Lieux de réunion du Conseil des commissaires en 2015-2016 : réunion de l'automne à Kuujuaaraapik, de la fin de l'année civile à Montréal, du printemps à Kuujuaq et de la fin de l'année scolaire à Montréal. Les dates exactes des réunions seront confirmées à la réunion du Conseil des commissaires de juin 2015.

Des changements importants ont été apportés à la directive administrative sur la reconnaissance des employés